

Les métiers du déménagement ne s'improvisent pas, ils s'apprennent...

Pour honorer des prestations de qualité auprès des particuliers comme des entreprises amenés à déménager, il est nécessaire d'apprendre toutes les connaissances techniques requises pour ce métier.

Car, il s'agit bien d'un métier, qui nécessite compétences techniques et qualités personnelles telles que le goût du travail en équipe, le sens de l'organisation, sens du service... permettant au fil du temps des évolutions de carrière très intéressantes.

Le secteur du déménagement est ouvert à toutes et tous et propose des métiers accessibles à partir de formations de niveau CAP à Bac+2.

Il regroupe différentes activités : le déménagement de particuliers, le déménagement national et international, le déménagement d'entreprises, administratif, industriel et des musées mais également les services de garde-meubles, de self stockage et d'archivage.

Le secteur du déménagement emploie environ 11400 salariés en France (*dont 15 % de femmes*) , répartis dans 2463 établissements.

Avec les nombreux départs en retraite, les entreprises anticipent et recherchent constamment du personnel qualifié et formé. Chaque année, plus de 1 000 emplois sont proposés ! Ces nombreuses offres concernent des aides-déménageurs, des déménageurs professionnels et des chefs d'équipe, qu'ils soient conducteurs de véhicule utilitaire léger (*permis B*), de poids lourd (*Permis C*) ou super-lourds (*Permis CE*)

Tout savoir des formations aux métiers du déménagement :
<http://www.choisis-ton-avenir.com/metiers/demenagement>